



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION

**PROJET « DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE LA BOUCLE CENTRE
ARTIBONITE » (BCA).- BANQUE MONDIALE
FINANCEMENT NON REMBOURSABLE H950-HT**

AON-CC-MEF-412
**ÉLABORATION D'UN GUIDE ET RÉALISATION D'UNE FORMATION
À LA GESTION DES MARCHÉS**

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

La République d'Haïti a reçu un financement d'un montant équivalent à 58 millions de dollars des États-Unis d'Amérique de la Banque Mondiale, dont 50 millions de l'Association Internationale de Développement (IDA) et 8 millions en cofinancement du Fonds d'Investissement pour le Climat (CIF), pour financer le projet de Développement Régional de la Boucle Centre–Artibonite dans l'objectif de développer le potentiel économique de la zone. Elle a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : élaboration d'un guide et la réalisation d'une formation à la gestion des marchés.

L'objectif général de cette prestation est, d'une part, d'élaborer un guide de gestion des marchés urbains et ruraux, en tenant compte du cadre légal et réglementaire et des différents types de marchés, d'autre part, de préparer un plan de formation et enfin, d'assurer une séance de formation pour vingt (20) cadres municipaux, des services déconcentrés et des Ministères clés intervenant dans la gestion des marchés.

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

- Une synthèse du cadre légal et administratif relatif à la gestion des marchés ainsi qu'un bref état des lieux de l'application du cadre réglementaire ;
- Un rapport comprenant le guide de gestion, en français et en créole ;
- La réalisation des séances de formation pour les responsables de marchés de la BCA ;
- Une restitution finale basée sur les livrables fournis, les leçons tirées de la formation.

La durée totale de la prestation est de dix-neuf semaines (19) semaines.

Le *Ministère de l'Économie et des Finances* invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Etre un bureau d'étude avec des compétences et expériences déterminantes en ingénierie sociale. La firme doit pouvoir justifier d'au moins 10 ans de travail dans l'ingénierie sociale et au moins 3 ans d'expérience de travail sur la problématique des marchés urbains ou ruraux.
- Avoir réalisé au moins 5 études sur les problématiques de la gouvernance locale et la gestion des infrastructures publiques dans les pays en voie de développement ;
- Disposer du personnel nécessaire à la réalisation de ce type de mission : sociologue, anthropologue, spécialiste en droit public etc.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA*, version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification du Consultant (QC) telle que décrite dans les *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA*, version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Unité Technique d'Exécution (UTE) 26, rue 3 – Pacot, Port-au-Prince, de 8h A.M. à 4h P.M. ou par courrier électronique à l'adresse suivante: passation.marches@ute.gouv.ht.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par correspondance écrite ou par courrier électronique, au plus tard le 16 septembre 2016.

Unité Technique d'Exécution (UTE)
26, rue 3 – Pacot, Port-au-Prince, Haïti
Tél. : (509) 28 13 02 90 / 29 41 02 90
Adresse électronique : passation.marches@ute.gouv.ht

Yves Romain BASTIEN
Ministre